



JUILLET 2017 – N° 60

FLASH INFO 78

Association Nationale des Retraités de La Poste et d'Orange

1927 2017

L'ANR
fête ses
90 ans

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : Nouveaux
adhérents et deuils

Page 3 : Amicale Vie

Page 4 à 5 : Nos
sorties réalisées au
2^{ème} trimestre 2017

Page 6 à 8 : Nos
prochaines sorties
programmées en 2017

EDITORIAL

Nous nous efforçons de satisfaire au mieux nos adhérents en leur proposant des activités culturelles variées, ce qui nous a permis au cours du 1^{er} semestre 2017, d'avoir 176 participants à nos différentes sorties, ce qui nous encourage à poursuivre cet objectif.

Notre Assemblée Générale s'est tenue cette année à Saint Jean de Monts les 29 et 30 mai, dans un esprit constructif où de nombreux échanges et interventions ont eu lieu, avec notamment la proposition de démarche d'ouverture qui a été validée pour améliorer notre recrutement.

Vous serez informés dans le journal « La Voix de l'ANR » de l'ensemble de ces informations qui va vous parvenir prochainement.

En ce qui concerne les cotisations, la situation s'est nettement améliorée en 2017 dans le Groupe Yvelines en effectuant un gros travail de relances et de mise à jour vis-à-vis de nos adhérents, ce qui nous permet d'avoir un taux de 94% de cotisations payées pour 2017. Comme vous le savez, une Association ne peut pas fonctionner sans la participation de leurs adhérents et je vous en remercie. Nombreux d'entre eux ont également opté pour le prélèvement annuel de leur cotisation, ce qui est une très bonne chose car cela permet d'en améliorer la gestion et de faire des économies.

Comme chaque semestre, j'ai voulu rendre hommage à nos collègues disparus que vous avez pu connaître et souhaiter la bienvenue à nos nouveaux adhérents en leur consacrant une page dans notre journal.

Bonnes vacances à tous !

Patrick LE DREAU
Président de l'ANR des Yvelines

Bulletin d'information interne de
l'ANR 78
(CGI art 298 DUODECIES)

ANR 78
3 avenue des Ormeaux – CIDEX 18
78180 MONTIGNY-LES-BRETONNEUX
Tel : 01 30 48 11 39 – Courriel : anrlpft78@orange.fr
Site : <http://anr78.anrsiege.net/>

NOS NOUVEAUX ADHERENTS

15 nouveaux collègues nous ont rejoints durant le 1^{er} semestre 2017 dans le Groupe Yvelines de l'ANR.

A tous, nous leur souhaitons la Bienvenue !

NOM	PRENOM	RESIDENCE
ALQUIER	Roseline	VERSAILLES
BOIX	Michel	MONTIGNY LE BRETONNEUX
CENEE	Claire	FONTENAY LE FLEURY
DASTUGUE	Robert	RAMBOUILLET
DESLOGES	Danièle	LES BREVIAIRES
DUFRAISSE	Jean Pierre	ACHERES
GIBELIN	Jean Marc	ACHERES
GUERINEAU	Bernard	LE PERRAY EN YVELINES
GUILLARD	Luc	SAINT CYR L'ECOLE
GUILLARD	Marie Thérèse	SAINT CYR L'ECOLE
HIPPIAS	Jean Luc	LES MUREAUX
KERVEDOU	Philippe	CARRIERES SOUS POISSY
LEGOUPIL	Evelyne	LE PERRAY EN YVELINES
MEUNIER	Patricia	CONFLANS SAINTE HONORINE
PROUVEUR	Maurice	SARTROUVILLE

NOS DEUILS

Nous avons le regret d'apprendre 5 décès d'anciens collègues adhérents à l'ANR du Groupe Yvelines au 1^{er} semestre 2017.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles et aux proches.

NOM	PRENOM	RESIDENCE
BOUILLET	Robert	ELANCOURT
DAVAILLE	Jeannine	VERSAILLES
LARROQUE	Georges	PLAISIR
LE PANN	Pascal	BOIS D'ARCY
MARTIN	Janine	VELIZY



Unique depuis **55** ans

Économisez jusqu'à 258 € en adhérant du 1^{er} mai au 31 octobre 2017.

Amicale-Vie : un capital-décès garanti à partir de **2,40 € par mois**

-de 800 € à 8 000 € de capital et jusqu'à **24 000 €** en cas d'accident

-une cotisation fixe

-un **fonds social de solidarité**

Choisissez la Simplicité

- Souscription jusqu'à 75 ans révolus
- Aucun examen médical
- **0 €** de frais de dossier
- Un tarif compétitif, pas d'options ni de garanties superflues

Choisissez la Liberté

- Libre choix du capital garanti
- Libre choix de vos bénéficiaires
- Libre choix de la périodicité de paiement des cotisations (annuelle ou semestrielle)

Choisissez la Sérénité

- Capital multiplié par 2 en cas d'accident ou **3 en cas d'accident** de la circulation
- Versement du capital en **48 heures ouvrées** après réception des pièces justificatives
- Exonération des taxes et droits de succession selon la législation en vigueur
- Accompagnement personnalisé de proximité

L'Amicale-Vie prend le relais de la Mutuelle Générale après 65 ans.

A rappeler

Amicale-Vie, la mutuelle de l'ANR à vos côtés **depuis 1962**

Contrat Capital-décès garanti par la CNP

Certifiée Orias pour la 3^{ème} année

